



# Direction Technique Nationale

## Diplôme fédéral d'Initiateur (DFI)

### Février et mars 2018 en Ile de France

#### Pour les options

« Carambole » et « Billards à poches » (américain, blackball et snooker)

#### **Rappel sur la fonction d'Initiateur de club**

L'Initiateur de club propose un cycle de séances de formation sportive aux pratiquants (dans sa ou ses disciplines - niveaux techniques 1 à 3), peut organiser l'école de billard du club (si nommé à cette fonction par le Comité directeur du club), contribue à la mise en œuvre du projet sportif du club au travers de l'école de billard du club.

#### **Dispositions pour cette session DFI**

Conformément au règlement fédéral sur les formations « [la filière de formation à l'activité sportive](#) » (juin 2017), cette session se compose de 5 journées de formation et d'une journée consacrée aux épreuves de certification :

- Du **23 au 25 février 2018 (de 9h30 à 17h30) à Rungis (94)** : trois premiers jours de formation théorique commune à tous les candidats,
- Du **16 au 18 mars 2018 à l'Académie de billard d'Argenteuil (95)** : deux journées de formation technique spécifique à l'option (carambole ou billards à poches), et le dimanche 18 mars, les épreuves de certification.

Trois grands volets dans la formation :

- Les connaissances réglementaires et organisationnelles,
- La conduite de séances, les contenus, les publics, l'attitude pédagogique,
- Les connaissances techniques et sportives dans la ou les disciplines/spécialités suivant l'option choisie,

Deux épreuves de certification :

- La conduite d'une séance d'initiation ou de perfectionnement pour un pratiquant ou un groupe de pratiquants, puis un entretien avec le jury,
- Une épreuve orale portant sur la connaissance des structures fédérales et leur fonctionnement, sur la filière de formation notamment.

Coût de la formation :

- Chaque stagiaire devra s'acquitter d'un droit de participation de 90 €,
- Les frais de transport et de séjour du stagiaire restent à sa charge (avec éventuellement une participation de son club),
- Les candidats-stagiaires issus d'un club labellisé « école de billard FFB » en 2016-2017 sont dispensés du paiement du droit de participation.

**Le dossier d'inscription à cette session de formation au DFI sera disponible en ligne à partir du 8 janvier 2018.**

**Plus d'information auprès de la DTN au 09 72 40 78 40 ou [edelin@ffbillard.com](mailto:edelin@ffbillard.com)**

## **Rappel du contexte**

La FFB a entrepris de mettre en œuvre, en 2016, un vaste chantier visant à améliorer la filière de formation.

Cette démarche a été confortée par les résultats de l'enquête fédérale, lancée avant l'été 2016, relative aux besoins des clubs et des licenciés ([résultats disponibles sur le site fédéral](#)).

L'un des volets du chantier « formation » concerne les [formations aux brevets fédéraux](#) avec :

- Une évolution du programme de formation des animateurs de club (CFA) et une amélioration des outils mis à leur disposition à compter de la saison 2017-2018,
- Un nouveau format pour la formation des initiateurs de club (DFI) pour faciliter leur montée en compétence, avec, là aussi, une évolution dans les supports fournis et la réduction à 2 options « carambole » ou « billards à poches » contre 5 auparavant (« carambole », « carambole 3-bandes », « blackball », « américain », « snooker »),
- La création d'un troisième niveau de diplôme fédéral, le Diplôme d'entraîneur-coordonnateur fédéral (DECF).

NB : « améliorer la filière de formation » signifie, dans ce contexte, améliorer la filière de « formation sportive » (formation des pratiquants) et améliorer la compétence de l'encadrement, c'est-à-dire proposer des « formations de formateurs » plus performantes.

## **La filière de formation fédérale**

La [filière de formation fédérale](#) se définit au regard de plusieurs aspects :

- **Ses objectifs** (divers) : encadrement de la pratique de loisir, initiation des débutants, perfectionnement sportif à divers niveaux, formation sportive et entraînement pour atteindre un haut niveau de performance.
- **Les structures impliquées** : les clubs, les comités et les ligues, la structure nationale de la FFB.
- **L'encadrement** : quel formateur pour quel objectif ? Quelle formation pour permettre au formateur d'acquérir la compétence utile à son action ?
- **La répartition des compétences entre chaque structure** : comment concevoir une complémentarité et une synergie dans les actions de formation des différents niveaux de structures, clubs, CDB, ligues, niveau national FFB ?